



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TÈNE

CONSEIL GENERAL

**Séance extraordinaire du jeudi 6 novembre 2008 à 20 h 00
à l'Espace Perrier, salle "Les Bourguignonnes"**

C o n v o c a t i o n

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 octobre 2008
3. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adoption d'un premier train d'arrêtés-tarifs pour la mise en œuvre de la commune de La Tène le 1er janvier 2009
4. Motions et propositions
5. Interpellations et questions
6. a) Communications du Conseil communal
b) Communications du bureau du Conseil général
7. Divers

La Tène, le 13 octobre 2008

CONSEIL COMMUNAL

Annexes : - documentation usuelle,
- 1 exemplaire du règlement général de commune, adopté par le CG le 2 octobre 2008.

Rappels :

Art. 30^T du Règlement général : Empêchements

Tout membre du Conseil général empêché d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit au bureau communal à l'attention du président du Conseil général ou au président du Conseil général directement.

Afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenants sont aimablement priés de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Josiane.Nussbaum@ne.ch).